

SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE

PROCÈS – VERBAL

2^{ème} Assemblée Générale Elective du 30 Octobre 2016

L'assemblée Générale Ordinaire Elective de la SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie à nouveau le dimanche 30 Octobre 2016 à 10h00 à l'EUROSTAND de VOLMERANGE les Mines, sous la présidence de Jacques MENGIS.

Etaient présents :

Pour le comité directeur: BELLIDO Marc, BERTRAND Francis, BLAISE Jeannot, DALLE-FRATTE Gérard, FROGNET Francis, GALLAND Jean, JACOBY Rémi, LUCIANI François, MENGIS Jacques,.

Absent excusé :

SAURAT Charles.

Etaient présents :

8 membres fondateurs (sur **30**) avec **249** voix (sur **315**).

40 membres actifs (sur **616**) avec **40** voix (sur **616**).

Soit un total de : **48** membres (sur **646**) avec **289** voix (sur **931**) pour un mini de **162** personnes et **233** voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue en matinée du 04 Novembre 2013 avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir : « *Les délibérations de l'Assemblée Générales sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour une deuxième Assemblée Générale à 15 minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents.*

Le quorum n'ayant pas été obtenu à la première AGE de ce jour, le Président déclare donc ouverte cette seconde Assemblée Générale Elective de la S.T.E.L et salue les membres présents.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur Maurice LORENTZ, Maire de VOLMERANGE les Mines,

Monsieur Gérard DALLE-FRATTE, Président de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine et excuse
Monsieur Michel PAQUET, Président de la CCCE.

*« Malheureusement, comme chaque année, nous avons eu à déplorer la disparition d'amis
qui nous étaient chers. N'oublions pas tous les membres de nos familles et amis qui nous ont
quittés cette année ».*

Le Président demande à l'assemblée, afin d'honorer leur mémoire, d'observer une minute
de silence à leur intention.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'AGOE.

L'assemblée désigne quatre assesseurs qui se sont portés volontaires, deux Français et deux
Luxembourgeois. A chaque fois, un fondateur + un tireur.

- Messieurs **XXXXXX** et DEROCHE, pour la partie « France ».
- Messieurs MENDES et FLAMAND, pour la partie « Luxembourg ».

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du

15 Novembre 2015 :

Mis aux voix le procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 15 novembre 2015 est
adopté moins une abstention
(vote à main levée aux voix).

2. Lecture du Rapport d'activité par le Président :

La saison 2015-2016 a pris fin avec 980 membres et 139 tireurs extérieurs, une progression de près
de 33 % des licenciés, mais un non-retour de 146 membres....

Cette année, la saison a déjà vu l'inscription de 791 membres : 753 adultes dont 133 nouveaux, 38
jeunes dont 14 nouveaux et 96 tireurs extérieurs. Il reste dans nos carnets 406 tireurs qui, à ce jour
n'ont pas repris leur licence.

Une fois de plus nous avons eu une saison bien chargée, car en plus des compétitions locales,
départementales, régionales, nous avons organisé en collaboration avec la Ligue Régionale de Tir de

Lorraine une Rifle-Cup en Mai 2016, un Training Camp du 09 au 14 juin 2016, (18 équipes en préparation des JO de Rio), un championnat de France 25-50m du 17 au 23 juillet 2016.

Comme d'habitude, permettez-moi de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans ces taches, car je ne peux que le répéter, sans eux rien n'est possible.

Cette année une médaille de bronze en équipe au CDF TAR FSA petit calibre, une médaille d'or en Bench 200m « arme lourde » à François Luciani, une médaille de bronze pour le two guns en équipe, aux championnat d'Europe Bench à Mr Alain Beaumont, ainsi qu'une médaille de bronze en arme légère.

Permettez-moi de remercier les différents acteurs qui nous aident ou nous soutiennent pour nos activités :

Monsieur Gérard Dalle-Fratte (Ligue Régionale de Tir de Lorraine), Monsieur Jean Galland (Comité Départemental de Tir de Moselle), Madame Claudia Dall-Agnol (Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives), Monsieur Michel Paquet et son équipe (Communauté de Commune de Cattenom et Environs. Monsieur Maurice Lorentz et son équipe (Mairie de Volmerange les Mines) Et n'oublions pas tous les tireurs qui fréquentent ce stand.

Remercions aussi nos moniteurs de tir : Michel Halle et André Jesse qui se dévouent tout au long de l'année pour vous aider à mieux pratiquer votre passion et tous ces bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année.

Cette année fut marquée par son lot habituel de réparations. Nous n'avons pas avancé dans la remise en fonction des chauffages et des pas de tir, du restaurant et de la salle de réunion. Une réunion pour définir les travaux à faire est programmée le 14 Nov 2016 avec les représentants de la CC-CE.

La circulation à l'intérieur du stand semble s'améliorer, les tireurs devenant plus « raisonnables ».

Nous avons dû utiliser à de nombreuses reprises les salariés du club pour compléter les équipes nécessaires au fonctionnement des compétitions. Je les remercie très sincèrement pour l'aide qu'ils nous apportent car souvent dans des horaires ou conditions de travail difficiles.

Nous aurons pendant la saison en cours un Championnat de France Bench Rest et Hunter 22lr la troisième semaine de juin ainsi qu'un championnat de France TAR mi-juillet.

Cette année le résultat financier est positif (près de 20 000€), et pourtant nous avons réalisé plus de 41 000€ d'investissements (rééquipement de la cuisine, armes, quad..).

La gestion simplifiée du bar/restaurant, où nous devons beaucoup nous impliquer, est neutre en résultats si nous ne tenons pas compte de l'électricité.

Cette année, de par la charge de travail de plus en plus importante due en partie au nombre de tireurs mais aussi au vieillissement du stand et du matériel, nous embaucherons une troisième personne en bénéficiant des dispositifs CUI-CAE (prise en charge de 20 heures au taux de 60/70% par l'état).

La réalisation de notre système de signalisation sur les 100/200m a pris du retard pour des raisons de manque de disponibilités de la personne qui conçoit le système. Normalement, le système sera mis en place avant le printemps.

Je souhaiterais pouvoir mettre en place un système d'accès au stand surveillé informatiquement, car beaucoup de tireurs ne respectent pas les consignes d'enregistrement. Les accords seront demandés à la CC-CE pour pouvoir faire les travaux nécessaires. Il est évident que cela passera après la remise en forme des chauffages.

3. Lecture du Rapport financier par le Président :

RAPPORT FINANCIER

Petit rappel : A la demande des Commissaires aux Comptes, nous avons sorti des comptes d'exploitation les mouvements dus à la vente et l'achat des licences de tir qui sont enregistrés dans un compte 467199 et qui donnent un résultat nul.

A titre indicatif, ce sont 48 527 € qui ont transité par nos comptes.

Présentation du Compte de Résultat :

Produits d'exploitation : 240 684 € pour une prévision de 136 000 €

Détail dans l'annexe page 4.

Il s'agit des :

Ventes de marchandises	2 096 €
Ventes de prestations de services	172 563 €
Subventions	5 028 €
et des autres produits de gestion courante	60.997 €

Charges d'exploitation : 218 288 € pour une prévision de 130 485 €

Il s'agit des :

Variation des stocks	-6 954 €
Achats de marchandises	€
Autres achats et charges externes	124 752 €
Impôts et taxes	583 €
Salaires et traitements	31 405 €
Charges sociales	6 683 €
Autres charges	37 171 €
Dotations aux amortissements	25 221 €

La différence constitue le **Résultat d'Exploitation** qui s'élève à : **22 396 €**

Il faut prendre en compte une dotation pour provision exceptionnelle de **3 005 €** pour dépréciation de stock,
ce qui amène le **Résultat** à : **19 391 €**

Les intérêts bancaires ont rapporté **73 €**. Il n'y a pas de charges financières.

D'où un **Résultat Financier** de **73 €**.

Un Produit exceptionnel pour Don de 200 € est à prendre en compte

Cela entraîne un **Résultat positif** de **19 664 €**.

Le résultat de l'exercice 2014/2015 est donc de 19 664 €

Présentation du bilan de la saison 2015/2016 :

L'Actif :

La situation de nos comptes est la suivante (détail dans l'annexe, pages 2 et 3) :

Actif Immobilisé 686 974 € moins les amortissements 604 725 €, soit un **Résultat Net** de : **82 249 €**.

Actif circulant 76 986 €, dont les stocks 17 101 €, les autres créances 24 573 €, les disponibilités 9406 € et les charges constatées d'avance 2429 €.

Total de l'Actif : 114 071 €

Le Passif : (détail dans l'annexe, pages 3 et 4)

Les fonds propres sont constitués des capitaux propres avec droit de reprise pour 480 305 €, des résultats cumulés des exercices précédents – 372 611 €, auxquels s'ajoute le résultat de l'exercice clos au 31 août 2016 : soit 19 664 €.

Autres dettes : 8 401 €

Total du Passif : 135 759 €

Les comptes de bilan sont donc arrêtés au 31.08.2016 à 135 759 €.

Aucune question n'est formulée par l'assemblée.

4. Rapport de la Commission de Contrôle :

Mr KOCH, membre désigné de la commission de contrôle se lève pour donner lecture du rapport. Le rapport constate la sincérité et la régularité des écritures, ainsi que la conformité du compte de résultat, du bilan et des états annexes avec les données des livres comptables. La commission engage par conséquent l'Assemblée Générale à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 Août 2016.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes :

Lecture faite par Mr BURGEVIN du cabinet Lorex.

Ceux-ci sont clairs et ne présentent aucune anomalie. Mr BURGEVIN propose de les approuver sans réserve.

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces comptes. Aucune question n'est posée.

6. Lecture par le Président et mise aux voix de la 1^{ère} résolution:

1e RÉOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport d'Activité, du rapport Financier et du Rapport de la Commission de Contrôle,

Approuve les dits rapports ainsi que le bilan et le Compte de Résultat de l'exercice annuel clos au 31 août 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumés dans les rapports comme ayant été effectués pendant le dit exercice.

Donne quitus entier et sans réserve au trésorier et au comité directeur pour la gestion de l'exercice clos au 31 août 2016.

Vote contre = 0

Abstention = 0

Ces rapports sont donc adoptés à l'unanimité.

7. Lecture par le Président et mise aux voix de la deuxième résolution.

Avant la 2^{ème} résolution, Monsieur Patrice DAUFFER souhaitant arrêter ses fonctions pour raisons professionnelles, le Président demande s'il y a un volontaire pour assurer l'examen des comptes. Mr Sébastien PETESCH se propose.

2ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer pour l'examen des comptes de l'exercice annuel se terminant le 31 août 2016

Mr PETESCH Sébastien et Mr KOCH Thierry comme membre de la Commission de Contrôle.

Vote contre = 0

Abstention = 0

Ces deux personnes sont retenues à l'unanimité.

8. Affectation du résultat :

Le Président propose d'affecter la somme de **19 664 €** à « report à nouveau ».

Vote contre = 0

Abstention = 0

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Election des membres du comité :

Collège Fondateurs : Candidats

BERTRAND Francis

BLAISE

Jeannot

DALLE

FRATTE Gérard

GALLAND Jean

LUCIANI François

MULLER

Philippe

Collège Actifs : Candidats

BELLIDO Marc

FROGNET Francis

GIRARDIN Romain

JESSE

André

KOWALIK

Stéphane

NEIGER Claudine

8 membres fondateurs (sur **30**) avec **249** voix (sur **315**).

40 membres actifs (sur **616**) avec **40** voix (sur **616**).

Soit un total de : **48** membres (sur **646**) avec **289** voix (sur **931**) pour un mini de **162** personnes et **233** voix.

Résultats obtenus : Collège Fondateurs

BERTRAND Francis 249 voix

BLAISE Jeannot 249 voix

DALLE FRATTE Gérard 249 voix

GALLAND Jean 249 voix

LUCIANI François 249 voix

MULLER Philippe 249 voix

Résultats obtenus : Collège Actifs

Votants = 40, Exprimés = 39, Bulletin nul = 1.

BELLIDO Marc 33 voix

FROGNET Francis 25 voix

GIRARDIN Romain 3 voix

André 19 voix

Stéphane 7 voix

Claudine 31 voix

JESSE

KOWALIK

NEIGER

Président	MENGIS	Jacques
Assesseur 1	BERTRAND	Francis
Assesseur 2	BLAISE	Jeannot
Assesseur 3	DALLE-FRATTE	Gérard
Assesseur 4	GALLAND	Jean
Assesseur 5	LUCIANI	François
Assesseur 6	MULLER	Philippe
Assesseur 7	BELLIDO	Marc
Assesseur 8	FROGNET	Francis
Assesseur 9	NEIGER	Claudine

Une réunion ultérieure définira les postes de chacun.

9. Lecture et présentation du budget prévisionnel 2016/2017 par le Président.

Quelques explications sont données par le Président sur ce budget.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2015/2016

Les dépenses

Les achats : 98 050 € comparé à 86 432 €.

Les charges externes : 25 050 € comparé à 20 807 €.

Les autres charges externes : 11 870 € comparé à 10 559 €.

Impôts et taxes : 750 €. Comparé à 583 €

Charges de personnel : 25 075 € à comparer à 39 085 €.

Charges de gestion courante : 13 000 € à comparer à 37 171 €.

Dotations aux amortissements : 24 000 à comparer à 24 468 €

soit au total **232 870 €** à comparer à 221 296 €

Les produits

Ventes et prestations de services : 250 000 à comparer à 174 659 € .

Subventions de fonctionnement : 13 000 € à comparer à 5 028 €
(CUI-CAE).

Produits de gestion courante : 22 000 à comparer à 60 997 €

Produits financiers : 200 € à comparer à 73 €

TOTAL GENERAL DU BUDGET : 285 200 € à comparer à 240 957 €

Commentaires : cette saison nous aurons un CDF Bench et Hunter 22lr, un CDF Tir Armes Réglementaires et peut être un Grand Prix de Lorraine.

Nous embaucherons une troisième personne en bénéficiant des procédures CAE.

Comme la saison précédente, nous limiterons au stricte nécessaire les entretiens en essayant de ne pas trop apporter de désagrément au tir. Cependant nous avons de grosses inquiétudes sur le 50m rameneurs et le pas de tir 100m qui a beaucoup souffert à nouveau.

Par contre, nous sommes presque prêts pour les feux de régulations SUR LE 100-200 m

10. Lecture par le Président et mise aux voix de la troisième résolution.

3ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, **Approuve** le budget prévisionnel de l'année sportive 2016/2017, tel qu'il lui a été présenté, **Autorise** le comité directeur à opérer, si nécessaire et dans la limite des crédits votés, les transferts budgétaires ou les modifications d'affectation imposées par le fonctionnement administratif ou technique de la S.T.E.L.

Vote contre = 0

Abstentions = 0

Résolution adoptée à l'unanimité.

11. Questions diverses.

La parole est donnée aux membres de l'AG :

– Mr André JESSE propose que des sessions de formations soient dispensées aux nouveaux membres licenciés. Il est répondu favorablement mais que ça nécessite réflexion en comité directeur pour l'organisation, vu que les inscriptions se font tout au long de l'année. Mr Marco Mendés demande que le fond de certaines cibles au 10m A1 soit repeint ou remis en état. A voir ce qu'il convient de faire.

– Il est demandé que sur les pas de tir 25m une explication du fonctionnement et de l'utilisation de la signalisation lumineuse soit expliquée. –

Mr Patrice DAUFFER s'inquiète que de plus en plus de tireurs nettoient leurs armes sur les tables de tir avec les conséquences que cela entraîne pour l'utilisateur suivant. Il sera fait un rappel en ce sens.

La parole est donnée aux invités.

– Mr Gérard DALLE FRATTE nous informe qu'une licence IV grande restauration a été acquise.

– Mr Gérard DALLE FRATTE nous explique la raison pour laquelle le Président de la STEL n'est pas élu en AG, mais désigné par la Ligue Régionale de Lorraine.

Au terme des questions/réponses, Mr Gérard DALLE FRATTE remet à notre Président Jacques MENGIS la médaille du Mérite Fédéral.

Applaudissements de l'assemblée et petit mot de la part de l'heureux récipiendaire.

La parole est ensuite donnée à Mr le Maire de Volmerange qui complimente notre président pour sa décoration.

Mr le Maire nous fait savoir qu'il appuiera auprès de la CC-CE la remise en état du chauffage.

Le Président Jacques MENGIS invite les membres présents à noter sur leurs agendas que :

La prochaine AGO de la STEL se tiendra le 29 Octobre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée Générale 2015-2016 terminée, la séance est levée à 11h30.

L'ensemble des présents, Tireurs, Invités et Elu sont alors conviés au pot de l'amitié et au buffet pour un moment de détente.

Le secrétaire



F. FROGNET

Le Président



J. MENGIS